

## Disparition de l'excédent commercial en produits pharmaceutiques : la part du conjoncturel et du structurel

Olivier Redoulès, Pierre Andrews

En 2023, l'excédent commercial en produits pharmaceutiques s'est effondré, après avoir baissé fortement déjà depuis 2020 : il s'est établi à 400 M€, contre 4 Md€ en moyenne sur la période 2015-2019. La chute de l'excédent en produits pharmaceutiques fait légitimement craindre le franchissement d'un point de bascule pour cette industrie, comme on l'a connu pour d'autres secteurs (par exemple l'automobile à partir de 2004).

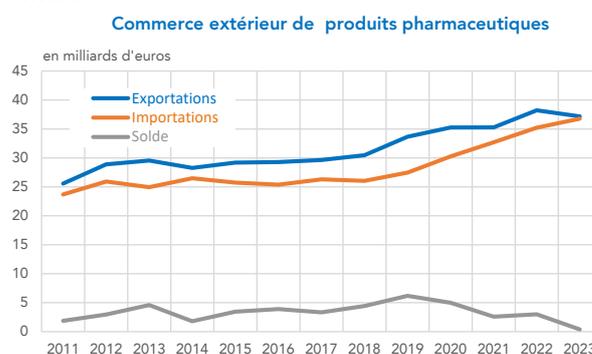
Les informations disponibles sur les premiers mois de 2024 laissent néanmoins espérer un redressement assez net de l'excédent. La chute de l'excédent en 2023, localisée sur une catégorie de produits, pourrait résulter des facteurs exceptionnels liés à la période pandémique et des perturbations des chaînes de production en 2022 et 2023. Les pénuries de médicaments ont pu être amplifiées par un contexte de demande très dynamique et de déficit d'offre, qui a nécessité de recourir plus massivement aux importations.

Ce diagnostic rassurant demande néanmoins à être confirmé au cours des mois et années à venir, la dégradation pouvant aussi refléter des faiblesses plus structurelles. En effet, l'industrie pharmaceutique est un secteur clé pour l'économie française dont l'attractivité s'est érodée au cours de la période récente, notamment sous l'effet de la régulation des prix de médicaments visant à minimiser la dépense budgétaire<sup>1</sup>. Des inflexions positives ont été annoncées par le Gouvernement fin 2023, dont les effets doivent encore se matérialiser dans une politique de régulation qui reste à refonder. L'importance du secteur pour la souveraineté de la France et la santé de la population demande d'assurer les conditions de sa compétitivité.

Le secteur pharmaceutique est stratégique pour l'économie française. Sur le plan industriel, il combine un fort contenu en innovation, une capacité à dégager structurellement des excédents de commerce extérieur, tout en ayant maintenu ses effectifs salariés durant les dernières décennies (quand ceux-ci ont plutôt eu tendance à baisser dans l'industrie en général). Sa production revêt une dimension de souveraineté dont l'importance est apparue de manière cruciale au moment de la pandémie. Enfin, par sa contribution à la santé des personnes à travers la fourniture de médicaments, il a une dimension sociétale forte. Le secteur pharmaceutique est au cœur des enjeux de la réindustrialisation de la France, de sa compétitivité technologique et de sa souveraineté. La chute de son excédent commercial en 2023, prolongeant une tendance baissière amorcée en 2020, pose la question de sa compétitivité dans un moment de recomposition du paysage industriel mondial.

### Un excédent commercial de longue date quasiment effacé en 2023

En 2023, le solde des échanges extérieurs de la France en produits pharmaceutiques a fondu de 2,6 Md€ en données douanières françaises<sup>1</sup> : il est passé de 3,0 Md€, son niveau de 2022, à seulement 400 M€, soit une baisse de 87 %. Les importations, en hausse de 1,6 Md€, se sont rapprochées des exportations, en baisse elles de 1,1 Md€.

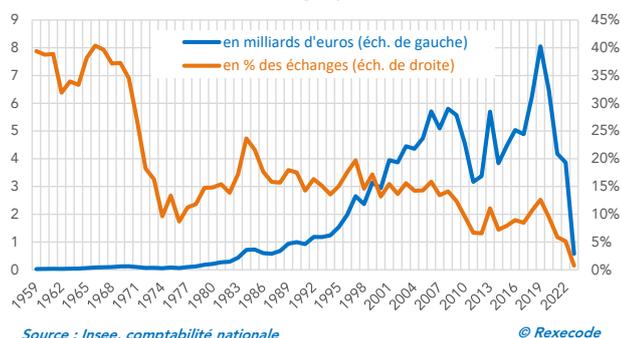


<sup>1</sup> Voir document de travail de Rexecode publié en juillet 2023.

<sup>1</sup> Les échanges en données douanières sont mesurés à la frontière française (nomenclature FAB/CAF) pour le périmètre A129 - CF - Produits pharmaceutiques.

La chute du solde des échanges de produits pharmaceutiques en 2023 ne se retrouve pas dans les autres secteurs de biens. La plupart ont au contraire connu une amélioration de leur solde en 2023, ou au moins une stabilisation, après la dégradation générale subie en 2022 du fait de l'envolée de coût d'approvisionnement. Le solde des échanges commerciaux en biens hors produits énergétiques de la France s'est ainsi amélioré de 28 Md€ en 2023. Seuls les produits agricoles et sylvicoles ont connu une dégradation comparable (-3,6 Md€), mais celle-ci procède en fait d'une correction, après une hausse exceptionnelle de 3 Md€ en 2022. A l'opposé, l'effondrement du solde en produits pharmaceutiques en 2023 prolonge une tendance baissière amorcée en 2020, avec une dégradation cumulée du solde de près de 5,8 Md€ pour le secteur entre 2019 et 2023. Selon les données disponibles sur très longue période fournies par la comptabilité nationale, le solde en produits pharmaceutiques, qui est excédentaire sur les cinquante dernières années, se situe, en montant absolu, à son niveau le plus bas depuis la fin des années 1980, et à son plus bas historique lorsqu'il est calculé en proportion des échanges entrants et sortants.

Solde extérieur des échanges de produits pharmaceutiques sur longue période



La dégradation du solde pharmaceutique en 2023 touche d'autres pays européens : la Belgique (-12 Md€), l'Espagne (-4,8 Md€), et les Pays-Bas (-400 M€), alors que l'Allemagne (+1 Md€) et l'Italie (+4 Md€) ont connu des améliorations<sup>2</sup>. Cela soulève la question d'un facteur exceptionnel, dans un contexte post-pandémique volatil marqué par des besoins importants en produits de santé et des perturbations de chaînes logistiques.

### Une consommation de produits pharmaceutiques très dynamique et une production en baisse

La comptabilité nationale permet d'inscrire le solde extérieur dans l'équilibre ressources-emplois du secteur pour l'ensemble du pays. Les principales composantes

de l'économie des produits pharmaceutiques sont, côté ressources, la production (28,2 Md€ en 2023) et les importations (37,7 Md€), auxquelles s'ajoutent les marges commerciales, de transports et les taxes sur les produits. Côté emplois, on trouve la consommation des ménages (15,0 Md€), celle des administrations publiques (32,3 Md€) à destination des ménages, et les exportations (38,3 Md€)<sup>3</sup>, ainsi que les consommations intermédiaires (22,7 Md€).

### Progressions en valeur, volume et prix des principaux postes de l'équilibre ressources-emplois des produits pharmaceutiques entre 2022 et 2023

En %	Production	Importations	Consommation des ménages	Consommation des APU	Exportations
Valeur	2,2	5,4	3,9	4,7	-3,4
Volume	-1,4	6,3	2,9	6,5	-8,9
Prix	3,6	-0,8	1,0	-1,7	6,1

Source : Insee, Les comptes de la Nation en 2023

La dégradation du solde commercial en 2023 provient donc à la fois de la baisse des exportations (-3,4 %) et de la hausse des importations (+5,4 %). Les exportations ont fortement diminué en volume (-8,9 %), mais cette baisse est atténuée par la hausse des prix moyens à l'exportation (+6,1 %). Les volumes importés ont fortement augmenté (+6,3 %), alors que les prix moyens des produits importés ont légèrement baissé (-0,8 %).

La dégradation du solde commercial reflète comptablement une croissance de la production domestique en valeur (+2,2 %) inférieure à celle de la consommation (+4,2 % pour les ménages et +4,5 % pour les administrations publiques, soit +4,4 % pour l'ensemble). Ce déficit vient des volumes : la production domestique a diminué en volume de 1,4 % alors que les principaux postes de demande intérieure ont augmenté : +2,9 % pour les ménages et +6,5 % pour les administrations publiques. La baisse de la production en volume est exceptionnelle, elle fait suite à quinze ans de croissance ininterrompue, à un rythme moyen de 3,4 % par an en 2010 et 2019. La

### Progressions en volume de la production et de la consommation de produits pharmaceutiques par les ménages et les administrations publiques

Taux de variation annuelle en %	Moyenne 2010-2019	2020	2021	2022	2023
Production	3,4	4,1	3,9	3,5	-1,4
Consommation	3,6	0,5	10,6	8,5	5,4

Source : Insee, comptabilité nationale

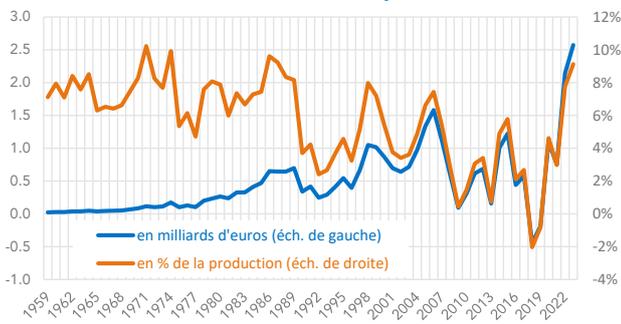
<sup>2</sup> Chiffres donnés en nomenclature NC8 qui est celle des statistiques douanières publiées par Eurostat. Le solde pour la France diffère en niveau de celui fourni par les données douanières françaises, mais les tendances sont identiques.

<sup>3</sup> Les exportations et importations évaluées en comptabilité nationale diffèrent quelque peu des données douanières, sur lesquelles elles se fondent, pour des raisons de traitement statistique. La différence entre les ressources et les emplois finaux vient des marges commerciales et de transports, des taxes et des consommations intermédiaires.

croissance de la consommation totale en volume est elle aussi exceptionnellement forte, si on met à part les deux années 2021 et 2022 : elle s'établit autour de 5,4 % en 2023 contre un rythme moyen proche de celui de la production entre 2010 et 2019.

L'écart entre la croissance de la consommation d'une part, et celle de la production d'autre part, peut constituer un élément de contexte, voire d'explication, aux pénuries constatées en 2023. L'accélération de la consommation a pu trouver son origine dans le contexte post-pandémique caractérisé par une plus grande demande de produits de santé. La baisse de la production est à replacer dans le contexte des fortes difficultés d'approvisionnement et de crise énergétique qui ont touché l'ensemble des grands secteurs industriels en 2022 et 2023. La dégradation du solde commercial trouve aussi pour partie son origine dans une accumulation de stocks d'ampleur exceptionnelle qui pourrait refléter l'adaptation des modèles de production à la fragmentation des chaînes d'approvisionnement mondiales et l'application de nouvelles obligations de stockage. En montant absolu, l'accumulation de stocks atteint un record de 2,5 Md€ en comptabilité nationale ; lorsqu'elle est rapportée à la production, elle est au plus haut depuis 40 ans.

Variations de stocks de produits pharmaceutiques dans l'économie française



Source : Insee, comptabilité nationale

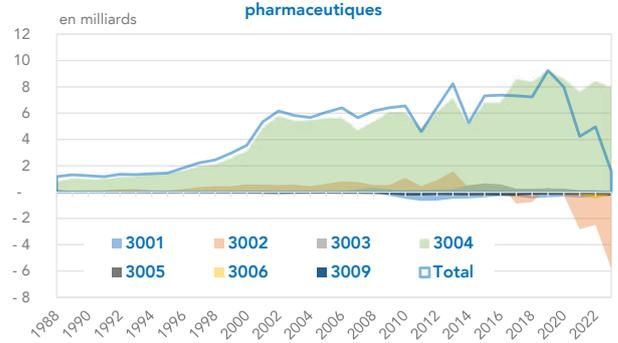
© Rexecode

### La chute de l'excédent pharmaceutique en 2023 pourrait être liée à des facteurs exceptionnels

Les données douanières disponibles pour 2024 suggèrent un redressement de l'excédent d'échanges de produits pharmaceutiques. Celui-ci se situe sur les quatre premiers mois de l'année 2024, en moyenne, au-dessus de son niveau de 2023 et de celui de 2022. Si ces niveaux se maintenaient, le solde s'établirait autour de plus de 5 Md€ sur l'année 2024, soit une forte hausse par rapport à l'excédent de 0,4 Md€ de 2023. Cette amélioration proviendrait à la fois d'une forte hausse des exportations (+2 Md€) et d'une forte baisse des importations (-3 Md€). Le scénario d'un redressement du solde commercial

en 2024 pourrait découler de la résorption des déficits exceptionnels enregistrés sur certains sous-groupes de produits en 2023. En effet, la dégradation du solde commercial en 2023 trouve pour une grande partie son origine dans le creusement du déficit du sous-groupe 3002 en nomenclature NC8 (qui inclut les produits immunologiques, dont ceux entrant dans la composition des vaccins et des tests anti-covid). Le déficit sur ces produits s'est fortement creusé à partir de 2021 où il a atteint 2,8 Md€, puis 2,5 Md€ en 2022, pour s'élever à 5,8 Md€ en 2023. Les premiers mois de 2024 marquent une résorption du déficit sur ce sous-groupe de produits, qui reste à confirmer sur le restant de l'année.

Solde commercial des sous-groupes de produits pharmaceutiques



Source : Eurostat

© Rexecode

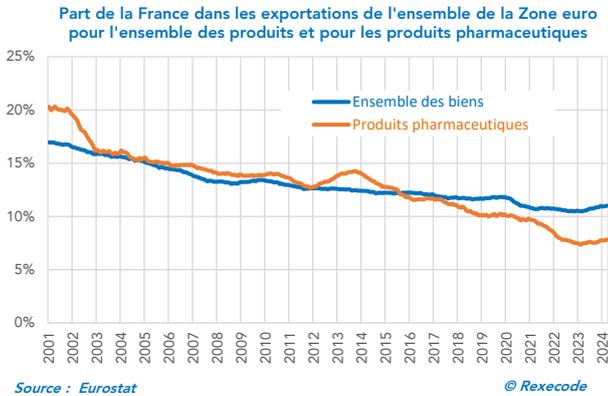
L'analyse par pays semble confirmer que la baisse en 2023 est pour partie liée à des facteurs exceptionnels. On constate ainsi une dégradation exceptionnelle de 2 Md€ du solde bilatéral avec la seule Corée du sud, précisément sur le sous-groupe de produits immunologiques 3002. Les autres mouvements de dégradation sont de 1 Md€ avec l'Irlande, de 700 M€ avec l'Italie et avec les Etats-Unis. A noter en sens opposé une amélioration du solde de 600 M€ vis-à-vis de la Chine et de 300 M€ face à l'Allemagne.

### Un positionnement de compétitivité et d'attractivité à renforcer

Une fois passés les effets liés à la résorption de potentiels facteurs exceptionnels et temporaires, le redressement du solde pharmaceutique sur la durée dépendra de la capacité de l'industrie pharmaceutique française à maintenir sa compétitivité et à attirer de nouveaux investissements. L'obtention d'excédents commerciaux structurels masque en effet une réduction de la place de la France dans l'industrie pharmaceutique européenne et mondiale.

Ainsi la part des exportations françaises de produits pharmaceutiques dans celles de l'ensemble des pays de la zone euro a suivi une pente baissière au cours des

deux dernières décennies : de près de 20 % en 2000, elle est tombée à 8 % récemment. La perte de part des exportations depuis la France dans les exportations des pays de la zone euro de produits pharmaceutiques a été plus marquée que sur l'ensemble des secteurs de biens, notamment sur les toutes dernières années.

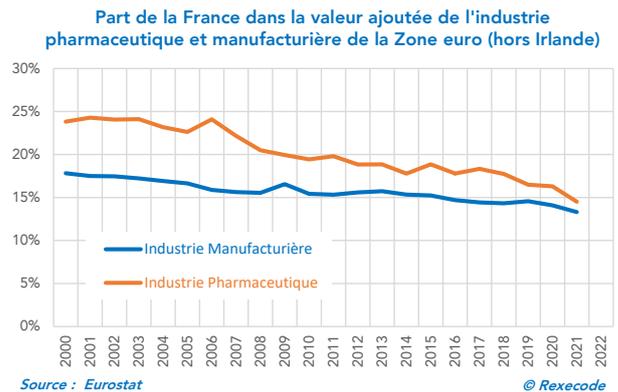


De fait, la France occupe une place de plus en plus faible dans les exportations mondiales de produits pharmaceutiques là où celle de l'Allemagne, et plus globalement celle de la zone euro, ont plutôt eu tendance à s'affermir<sup>4</sup>.

La perte de part à l'exportation se retrouve au niveau de la valeur ajoutée produite. La part de la France dans la zone euro pour la valeur ajoutée en produits pharmaceutiques se réduit tendanciellement depuis deux décennies, et ce de manière plus marquée que pour l'ensemble du secteur manufacturier.

Parmi les éléments d'explication à cette attrition progressive, le manque d'attractivité du marché français, fortement régulé, peut jouer un rôle déterminant<sup>5</sup>. Au cours des deux dernières décennies, la régulation économique du médicament s'est efforcée de faire baisser le prix moyen appliqué aux patients (c'est-à-dire le prix après assurance maladie mais avant remboursement par les complémentaires santé) tout en augmentant le volume vendu et en diminuant l'enveloppe budgétaire globale de dépenses de médicaments à la charge de

l'assurance maladie. Pour ce faire, la régulation économique a activé plusieurs leviers que sont la négociation commerciale sur le prix du médicament avant sa mise en vente, la mise en concurrence des médicaments originaux avec leurs versions génériques, les remises conventionnelles demandées à l'industrie pharmaceutique ainsi que l'application du mécanisme de clause de sauvegarde. Cette baisse des prix des médicaments au profit des patients et de l'assurance maladie s'est traduite par une baisse concomitante des prix à la production des industriels qui singularise la France par rapport à ses voisins européens, notamment l'Allemagne et l'Italie<sup>6</sup>.



Récemment, la régulation économique du médicament a progressivement pris en compte des éléments d'attractivité industrielle tout en s'autorisant des marges de négociation pour certains médicaments innovants très coûteux ou en tension. En outre, dans le cadre de France 2030, plusieurs dispositifs de soutien aux investissements visent spécifiquement l'industrie pharmaceutique. Enfin, dans la dernière loi de financement de la sécurité sociale, les mesures de régulation du médicament ont été contenues, en écho aux recommandations de la mission Borne<sup>7</sup> qui appelait à un *New Deal* en matière de produits de santé. Ces évolutions positives, si elles se confirment et se poursuivent, pourraient contribuer à améliorer le positionnement du site France dans un environnement international de plus en plus concurrentiel pour attirer les capacités de production et d'innovation.

<sup>4</sup> Voir notamment Pierre Cotterlaz, Guillaume Gaulier, Aude Sztulman, Deniz Ünal, *Commerce de produits pharmaceutiques : l'Europe résiste, la France décline. Que faire ?*, blog du Cepii, mars 2022

<sup>5</sup> Voir notamment l'édition 2024 du baromètre de l'attractivité de la France pour les entreprises du médicament publié par le Leem <https://www.leem.org/presse/resultats-du-barometre-2024-de-l-attractivite-de-la-france-pour-les-entreprises-du>

<sup>6</sup> Voir document de travail de Rexecode publié en juillet 2023.

<sup>7</sup> Voir le rapport de la mission régulation des produits de santé ici <https://presse.economie.gouv.fr/29082023-regulation-des-produits-de-sante/>